

TAXE D'APPRENTISSAGE – EN PRATIQUE

L'Ecole d'Ingénieur du Littoral Côte d'Opale (EIL côte d'Opale) est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre du solde de taxe d'apprentissage à hauteur de 13%.

En retenant l'EIL Côte d'Opale pour la taxe d'apprentissage 2020-2021 ou en étant prescripteur, vous apportez votre contribution à l'acquisition de matériels pédagogiques et professionnels, à la mise en place d'un centre de recherche et de développement pour l'innovation et pour le transfert technologique aux services des entreprises.

Vous avez la possibilité de préciser la formation de l'EIL Côte d'Opale que vous souhaitez privilégier :

CYCLE INGENIEUR CALAIS <i>Spécialité</i> INFORMATIQUE	UAI : 0624429C
LONGUENESSE <i>Spécialité</i> GENIE INDUSTRIEL	UAI : 0623921A
DUNKERQUE <i>Spécialité</i> GENIE ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENT	UAI : 0597154F
MASTER CALAIS Ingénierie des Systèmes Complexes MISC -	UAI : 0624429C

BULLETIN D'INTENTION DE VERSEMENT

SOCIETE

Nom & Prénom *du référent pour la taxe d'apprentissage*

ADRESSE

.....

Tél Mail

N° SIRET.....

Versement de la taxe pour :

- Cycle Ingénieur spécialité
 - Informatique (Calais)
 - Génie Industriel (Longuenesse)
 - Génie Energétique et Environnement (Dunkerque)
- Master Ingénierie des Systèmes Complexes (Calais)

Date et signature